



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2825
26 août 1988

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2825e SEANCE

Tenue au Siège, à New York
le vendredi 26 août 1988, à 16 heures

Président : M. LI LUYE

(Chine)

Membres :

Algérie
Allemagne, République
fédérale d'
Argentine
Brésil
Etats-Unis d'Amérique
France
Italie
Japon
Népal
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Sénégal
Union des Républiques socialistes
soviétiques
Yougoslavie
Zambie

M. OUYAHIA

Le Comte YORK von WARTENEURG

M. DELPECH

M. ALENCAR

M. IMMERMANN

M. BLANC

M. STARACE-JANFOLLA

M. KAGAMI

M. RANA

Sir Crispin TICKELL

M. BA

M. LOZINSKIY

M. DJOKIC

M. CHABALA

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 15.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DU PRESIDENT ZIA-UL-HAQ

Le PRESIDENT (interprétation du chinois) : La communauté internationale a appris avec stupeur et avec une profonde tristesse le décès tragique et prématuré du Président du Pakistan, S. E. le général Mohammad Zia-ul-Haq. Le Président Zia-ul-Haq était un homme d'Etat éminent et un dirigeant avisé profondément attaché à la cause de la paix ainsi qu'aux buts et aux principes des Nations Unies.

Je suis certain d'exprimer les sentiments de tous les membres du Conseil en adressant nos plus sincères condoléances à la famille du Président Zia-ul-Haq, aux familles de ceux qui ont perdu la vie avec lui, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple du Pakistan.

J'invite maintenant les membres du Conseil à se lever et à observer une minute de silence en hommage à sa mémoire.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

REPORTS DES MISSIONS ENVOYÉES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR ENQUÊTER SUR LES ALLEGATIONS CONCERNANT L'EMPLOI D'ARMES CHIMIQUES DANS LE CONFLIT ENTRE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN ET L'IRAQ (S/20060 et Add.1, S/20063 et Add.1, S/20134)

Le PRESIDENT (interprétation du chinois) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui suite à un accord intervenu au cours de consultations préalables. Les membres du Conseil sont saisis des documents S/20060 et Add.1, S/20063 et Add.1 et S/20134, qui contiennent les rapports des missions envoyées par le Secrétaire général pour enquêter sur les allégations concernant l'emploi d'armes chimiques dans le conflit entre la République islamique d'Iran et l'Iraq.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/20151, où figure le texte d'un projet de résolution présenté par la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. S'il n'y a pas d'objections, je mettrai aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Algérie, Argentine, Brésil, Chine, France, Allemagne, République fédérale d', Italie, Japon, Népal, Sénégal, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie, Zambie.

Le PRESIDENT (interprétation du chinois) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 620 (1988).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, au stade actuel, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de lever la séance - qui pourrait bien être la dernière du mois - je voudrais saisir cette occasion pour remercier les membres du Conseil du concours qu'ils ont apporté au Président et pour leur exprimer ma gratitude pour l'esprit de bonne volonté et de détermination commune dont ils n'ont cessé de faire preuve dans les questions complexes traitées par le Conseil.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général et son personnel de l'aide précieuse qu'ils ont apportée au Président.

La séance est levée à 16 h 20.